IESF
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

AGO 2021

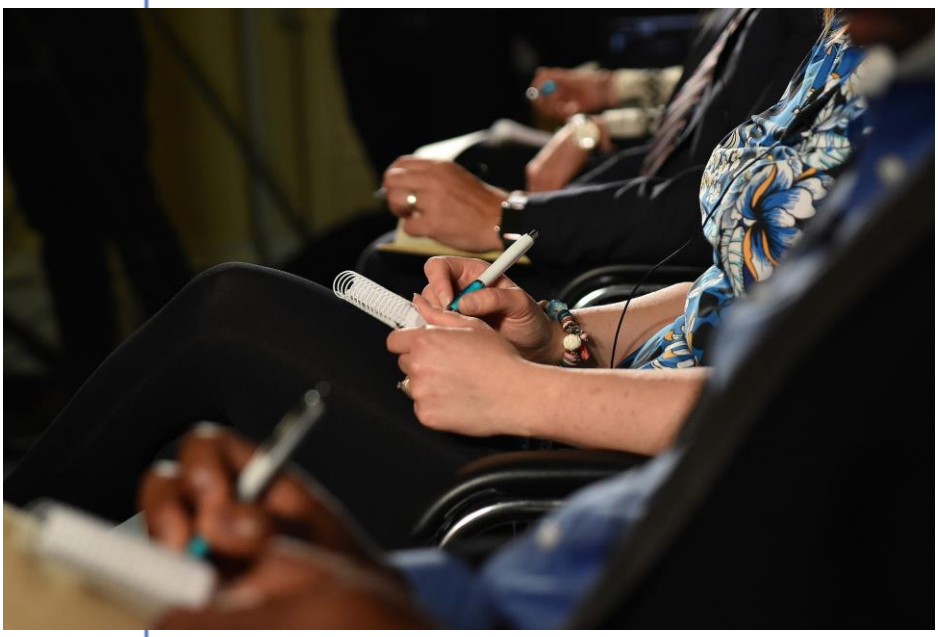

Assemblée Générale Ordinaire 2021

Rapport moral et financier 2020

www.iesf.fr

Table des matières

Le message du Président	**3**
Bilan de l'année et faits marquants	**4**
Comités Sectoriels	**10**
Comités Transverses	**14**
Autres activités et réalisations	**22**
Synthèse des activités des IESF Régionales	**25**
Rapport du Trésorier	**27**
Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année 2020	**36**

Le message du Président

Marc VENTRE

L'année 2020 a été bouleversée par la pandémie covid 19.

IESF n'a pas échappé à la nécessaire adaptation à cette situation unique, les locaux ont été fermés au public une bonne partie de l'année et nous avons développé notre capacité à travailler à distance et à organiser réunions et manifestations par visioconférence.

Nous avons tout mis en œuvre pour assurer autant que faire se peut nos services à nos adhérents.

Les rapports moral et financier donnent le détail de tout ce qui a été entrepris et réalisé, je tiens à souligner quelques points marquants dans le contexte de cette année 2020 :

- PMIS (Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique) : 41 000 élèves rencontrés grâce à 420 bénévoles,
- A nouveau plus de 50 000 réponses à notre Enquête Nationale,
- Labellis, le certificat blockchainé d'inscription sur le Répertoire, a déjà été utilisé plus de 3000 fois,
- Le Flash Infos est passé d'une périodicité mensuelle à hebdomadaire pour maintenir le contact,
- Les Comités Sectoriels, outre les publications habituelles, ont organisé plusieurs webinaires visibles sur la chaine Youtube IESF,
- Le Comité Associations a été en première ligne pour maintenir et assurer la prise en compte des besoins des adhérents,
- Les JNI, organisées juste avant la covid, ont permis de réunir plus de 10 000 participants autour de 90 événements.

L'AG 2021 qui fait le bilan de l'année 2020 marque aussi pour moi la fin de mes quatre années de présidence d'IESF, comme le veulent les Statuts.

Ce furent quatre années intenses marquées à la fois par une volonté de rétablir l'équilibre financier d'IESF et de limiter les prélèvements sur les réserves, et par un souci de commencer à façonner l'IESF du futur en s'appuyant sur les travaux du COS et sur les besoins exprimés par les adhérents. C'est tout l'objet de la vision IESF 2025.

IESF est une belle opportunité pour porter la voix du million d'ingénieurs et de scientifiques, il faut juste lui en donner les moyens. L'AG et le CA vont nommer une nouvelle gouvernance, un nouveau Bureau et un nouveau Président ou une nouvelle Présidente qui bâtiront à partir de ce que leurs prédécesseurs ont construit. Je leur souhaite et je souhaite à IESF plein succès.

Bilan de l'année et faits marquants

CONTEXTE 2020

Cette année, malgré le contexte sanitaire qui nous a imposé 2 périodes de fermetures de nos locaux, IESF a continué la majorité de ses activités. Nous avons fait évoluer nos pratiques de communication et nos outils informatiques pour être présents (à distance si nécessaire) à chacun de nos rendez-vous.
Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles et membres de nous avoir aidés à maintenir ce lien nécessaire à l'animation et à la représentation de la communauté des ingénieurs et scientifiques.

LA PROMOTION DES MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR ET DU SCIENTIFIQUE

Une action en collaboration avec les IESF régionales dans toute la France avec un bilan en baisse en raison de la crise sanitaire mais toujours de plus en plus demandée :

- Plus de **41 000 élèves rencontrés** durant l'année scolaire 2019/2020 ;
- Plus de 800 interventions réalisées par 420 bénévoles ;

L'ENQUÊTE NATIONALE DES INGÉNIEURS

La **31ème édition de l'Enquête** s'est déroulée en 2020. Plus de **50 000 ingénieurs et scientifiques** ont répondu aux plus de 100 questions préparées par **l'Observatoire des Ingénieurs**. L'analyse de cette manne de données sans égale par notre statisticien nous permet de produire tous les ans un panorama d'une richesse exceptionnelle sur nos professions grâce à la participation de **160 associations et organismes** qui relaient notre questionnaire auprès de leurs membres. Les premiers résultats ont été dévoilés lors d'une conférence de presse qui a réuni 117 participants en ligne le 23 juin.

LE RÉPERTOIRE DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES / CERTIFICAT LABELLIS

- En inscrivant leurs diplômés dans le Répertoire des Ingénieurs et Scientifiques, les associations membres d'IESF leur permettent de valoriser leur diplôme et de le faire reconnaître auprès des professionnels avec qui ils sont en contact dans leur carrière en France et à l'international.

- 2020, année de lancement du nouveau service « **Labellis** ». Un certificat numérique et infalsifiable (inscrit dans la blockchain Ethereum) qui atteste de l'appartenance du détenteur au Répertoire IESF. Plus de **25 000 certificats labellis** offerts en début d'année par IESF à ses membres pour leurs promotions 2017 et 2018, et 490 vendus depuis (dont 483 au travers de nos associations membres).

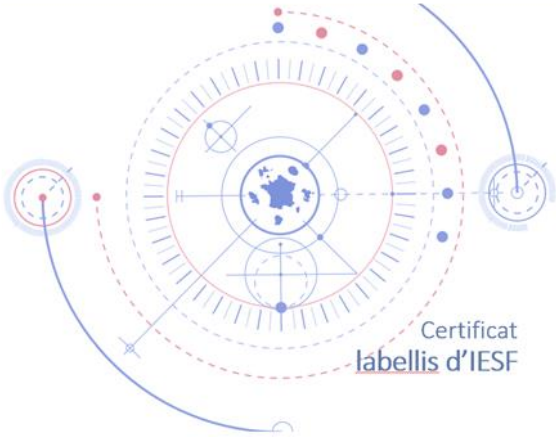

REPRÉSENTATION DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES

- A la **Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI),** IESF participe aux missions d'audit de la Cti avec l'implication de 3 représentants au sein des membres « d'associations et d'organisations professionnelles d'ingénieurs » ;
- Au Conseil d'administration de la **Conférence des Grandes Ecoles** (CGE) ;
- Au Comité de pilotage de la **Semaine de l'Industrie** (DGE) ;
- Au Conseil d'administration de **l'Association Marius Lavet** ;
- A la **Commission Armées Jeunesse** (CAJ).

REPRÉSENTATION DES INGÉNIEURS FRANÇAIS EN EUROPE

ESF est membre de la **Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs** (FEANI) basée à Bruxelles :

- Maintien à jour de la liste européenne de la FEANI des écoles françaises habilitées Cti ;
- Instruction en France des candidatures au diplôme EUR ING (Ingénieur Européen) délivré par la FEANI ;
- Participation au Groupe de travail "Engineers Europe Advisory Group" ;
- Alain Jouanjus, le trésorier d'IESF, a été nommé auditeur des comptes de la FEANI et membre du Bureau.

REPRÉSENTATION DES INGÉNIEURS FRANÇAIS DANS LE MONDE

IESF est membre de la **World Federation of Engineering Organizations** (WFEO) basée à l'UNESCO :

- Participation active à l'organisation du World Engineering Day (WED), fixé le 4 mars au calendrier de l'UNESCO ;
- Monsieur Jean-Eudes Moncomble, représentant IESF comme président du comité énergie de la WFEO ;
- Madame Lylian Coelho Ferreira, représentante IESF au comité environnement de la FMOI.

ACTIONS INTERNATIONALES

NOUS REJOINDRE

- Renouvellement de l'accord de coopération avec l'ASCE (American Society of Civil Engineers) en septembre.
- IESF avec la Cti (Commission des titres d'ingénieurs) et l'OIQ (Ordre des ingénieurs du Québec) ont signé le 22 octobre un avenant qui actualise l'Arrangement sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles des ingénieurs (ARM) conclu en 2008 et qui élargit l'accès des diplômés français à la profession d'ingénieur au Québec.
- Dans le cadre d'un lancement d'appel à bénévoles en juillet, un groupe international a été créé au sein d'IESF afin de rassembler plusieurs ingénieurs travaillant à l'étranger.

ACTIONS PUBLIQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA TRANFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
Liberté Égalité Fraternité

- En mars, réponse à une sollicitation du Ministère de l'Economie Solidaire sur la loi d'orientation des mobilités (LOM) et proposition d'une personnalité qualifiée IESF pour participer au Conseil des Orientations des Infrastructures.
- En octobre, lettre à la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Madame Amélie de MONTCHALIN pour l'informer des actions IESF de promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique (PMIS).

- IESF soutien de l'initiative « Alumni for the Planet » pour agir contre les dérèglements climatiques et environnementaux. Invité à s'exprimer lors de la conférence de lancement de la démarche le 12 novembre, le président Marc Ventre a indiqué qu'IESF s'associe tout naturellement à cette initiative parce que les ingénieurs et scientifiques sont très conscients de la menace qui pèse sur notre planète et qu'au-delà des grands débats, qui sont parfois stériles, ils apportent leur aptitude à combiner des connaissances scientifiques pour aboutir à des solutions concrètes et pragmatiques. Il a souligné que, dans cet esprit, il importe que l'engagement proposé par « Alumni for the Planet » à tous les diplômés de l'enseignement supérieur soit réaliste et tienne compte des autres enjeux comme la crise sanitaire et économique actuelle : ambition et pragmatisme seront les clés de la réussite de cette initiative.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté Égalité Fraternité

- Début décembre Pierre Breese, président du comité Innovation et recherche d'IESF a rencontré le directeur de cabinet de la Ministre de la Recherche et de l'Innovation afin d'échanger sur les modalités concrètes de mise en place de la loi de Programmation de la Recherche (LPPR). IESF a soutenu un amendement favorisant le retour en France de docteurs en sciences après un parcours à l'étranger. Présenté par les députés Patrick Hetzel et Cédric Villani, cet amendement a été adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale, et avec quelques modifications formelles au Sénat.

MISE À DISPOSITION DE SALLES DE RÉUNION POUR NOS MEMBRES

Un service utile à nos associations membres à jour de leur cotisation qui ne disposent pas de locaux à Paris. Elles bénéficient à titre gratuit de 6 demi-journées par an.
Trois salles sont disponibles à la location (de 10 à 50 personnes). En 2020, il y a eu plus de 60 réservations par nos membres.
Chiffre en baisse en raison des contraintes et obligations liées à la crise sanitaire qui nous ont obligé de fermer nos locaux pendant les confinements.

Dans ce contexte, nous avons mis à disposition pour nos membres de manière exceptionnelle un accès à l'outil de visio-conférence d'IESF lorsqu'il était disponible.

FLASH INFO D'IESF

Evolution : avec la crise sanitaire de mars, IESF a décidé de faire évoluer le flash info d'IESF, passant d'un mensuel à un hebdomadaire afin de mettre en avant une sélection des actualités du secteur pendant la crise sanitaire. Il est passé ensuite à un rythme bimensuel à partir de septembre.

IESF a publié **28 numéros de Flash info en 2020** avec pour objectif principal de mettre en lumière les actualités du secteur, l'actualité d'IESF, de ses IESF régionales, de ses membres, de ses partenaires et le travail et l'analyse de ses comités.

IESF MAGAZINE

IESF a publié 1 numéro en 2020 (le 6ème de la série) avec pour objectif principal de mettre en lumière l'actualité d'IESF, de ses membres, de ses régions ainsi que les travaux de ses comités.

- Diffusion de 1 000 exemplaires papiers dont 500 exemplaires envoyés directement à des grands comptes ; très large diffusion numérique : site web, e-mailing, le flash info et réseaux sociaux.

Malheureusement notre éditeur a souhaité se retirer du projet en 2020. Nous recherchons actuellement une nouvelle régie publicitaire pour continuer IESF Magazine.

PUBLICATIONS, CONFÉRENCES ET DÉBATS DES COMITÉS SECTORIELS

- Le **comité Défense** et le Conseil général de l'armement (CGARM) ont organisé le 16 janvier au Cercle National des Armées **un petit déjeuner débat** pour présenter leur étude conjointe entre IESF et le CGARM : Comment avancer vers l'Europe de l'armement ?
- **Création** en septembre d'un nouveau **comité sectoriel d'IESF** : le comité Patrimoine dédié au patrimoine technique, scientifique et culturel.
- En cette période si particulière, **les comités d'IESF ont pris la parole au nom de la science et ont réalisé 48 publications** qui ont été diffusées au travers notre flash info hebdomadaire et sur notre site internet.
- Parution en décembre du **Cahier IESF n° 34** : Cyber-risques : Les bonnes pratiques pour les PME par le **comité Maîtrise des Risques Opérationnels**.
- Le **comité Intelligence économique et stratégique d'IESF** a lancé une série de webinaires en novembre et décembre dont les vidéos sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube d'IESF :
  - 03/11 : Appréciation de la qualité voire de la véracité de l'information,
  - 01/12 : L'intelligence collective,
  - 15/12 : L'intelligence des risques.

  Trois autres ateliers virtuels viendront compléter cette série en début 2021.

IESF ORGANISATEUR DES JOURNÉES NATIONALES DE L'INGÉNIEUR (JNI)

7ème édition des Journées Nationales de l'Ingénieur (JNI) placées sous le haut patronage du Président de la République sur le thème : « Agir pour le Développement Durable ». Organisée entre le 2 et 15 mars 2020 dans 11 régions de France par 76 organisateurs, avec 90 évènements réunissant au total plus de 10 000 participants.
En raison de la situation sanitaire, plusieurs évènements ont été annulés ou reportés. La multiplication des événements à distance a également permis d'accéder à un nouveau public.

IESF CO-ORGANISATEUR DU WORLD ENGINEERING (DAY)

IESF est co-organisateur du World Engineering Day (WED), sous l'impulsion de la FMOI. IESF était membre du comité de pilotage de la 1ère édition de la Journée Mondiale des Ingénieurs fixée désormais chaque année le 4 mars par l'UNESCO.

L'inauguration de la 1ère édition qui devait se dérouler à la Maison de l'UNESCO a été reportée en raison de la crise sanitaire.

IESF PARTENAIRE ET SOUTIEN D'ÉVÈNEMENTS

- Ampère 2020 ;
- Salon Big Data Paris (septembre) ;
- Congrès Intelligence Artificielle de Paris (septembre) ;
- French Photonics Days (septembre) ;
- E-journée plan de continuité d'activité IMDR/AFNOR (septembre)
- Le comité Maîtrises des risques d'IESF a organisé le 24 septembre une E-journée en partenariat avec l'Institut pour la Maîtrise des Risques (IMdR), le Club de la continuité d'activité (CCA) et l'AFNOR sur le thème : Mieux anticiper, gérer les crises et en sortir en s'appuyant sur les normes PCA ;
- Opération Ingénieuses'2020 de la CDEFI (octobre) ;
- 12ème Entretiens de Toulouse (octobre) ;
- 29ème édition de la Fête de la Science (octobre) ;
- Prix de l'Ingénierie du Futur (Syntec ingénierie) (octobre) ;
- Assises de l'industrie (USINE NOUVELLE) (novembre) ;
- Challenge DG'HACK de la DGA et DGARM (novembre)
- Trophées des Ingénieurs du Futur (USINE NOUVELLE) (décembre) ;
- Salon virtuel Studyrama - IngénieurE au féminin (décembre) ;
- Le comité Patrimoine s'est associé au Symposium dans le cadre de la conférence en ligne du 7 décembre : à la lumière d'Edmond Becquerel découvreur de l'effet photovoltaïque.

NOS PARTENARIATS

- IESF participe au dispositif "Un ingénieur, un projet" en partenariat avec **Universcience.** Nous avons également participé grâce à ce dispositif aux programmes **#LaScienceEstLà** et **#culturecheznous** lancés par le ministère de la culture qui propose une sélection de plusieurs vidéos notamment celles d'IESF sur leur chaîne Youtube.

- IESF partenaire de la Sorbonne au travers de travaux d'étudiants qui ont réalisé une vidéo sur l'histoire et les archives d'IESF. 2020 : L'histoire de l'assainissement de Paris à travers les archives d'IESF.
- IESF partenaire pour l'année de l'opération Ampère 2020 aux côtés de la SEE (Société de l'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication) et de la SAAMA (Société des Amis d'André-Marie Ampère) qui gère le musée de l'électricité installé dans sa maison de famille de la région lyonnaise.
- My futurE (Moi dans 10 ans) : signature d'une convention de partenariat avec FI ayant pour objectif de faciliter la découverte des métiers par l'organisation de rencontres avec des professionnels de tous secteurs.
- La Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC) signature d'une convention de partenariat (en novembre).

NOTRE ASSOCIATION / INSTANCES

- 17 septembre : **conférence** d'ouverture de l'AGO dans le cadre de l'opération Ampère par le **Professeur Lucio ROSSI, High Luminosity LHC Project Leader 2011-2020** sur Les nouvelles technologies pour la découverte de l'infiniment petit.
- 17 septembre : **L'Assemblée Générale Ordinaire** élit 6 nouveaux administrateurs. Le nouveau Conseil d'Administration reconduit Marc Ventre à sa présidence.
- Définition par le **comité Stratégique**, dans une démarche prospective, de la vision d'IESF et des orientations stratégiques à prendre.
- Création de plusieurs sous-groupes de travail du comité associations d'IESF, « **évolution des cotisations** » et « **Certification de compétences** ».
- IESF accueille en 2020 **six nouveaux membres d'associations** au sein des différents collèges, dont la création d'une IESF Régionale : IESF Réunion et d'une section Etrangère : IESF Canada (anciennement Francogénie).

Comités Sectoriels

Jacques BONGRAND, Animation et coordination des comités sectoriels d'IESF

Vie des comités

Quinze comités sectoriels ont poursuivi des actions en 2020, malgré les difficultés de la situation, et un nouveau comité s'est créé.

(a) Une adaptation à la situation de crise

Après un net ralentissement dans les semaines qui ont suivi le premier confinement, les comités ont repris une activité caractérisée par une utilisation croissante des moyens de téléconférence pour leurs réunions internes, mais aussi pour quelques rencontres largement ouvertes, ainsi que par la rédaction de nombreux articles souvent liés à l'actualité.

(b) Un nouveau comité et quelques évolutions internes

Un comité Patrimoine a été créé avec l'objectif de rapprocher les domaines de la culture, scientifiques et technologiques. Il est présidé par Loïc Bertrand, X, ingénieur civil des mines, en fonction à la vice-présidence Recherche et valorisation de l'Université de Paris-Saclay. Il a tenu sa première réunion en octobre avec douze participants.

Le président du comité Transports, Olivier Paul-Dubois Taine, a laissé sa place après de nombreuses années à Claude Arnaud, Esigelec et UTC, actuellement président de l'Institut pour la Transition Énergétique Efficacity. Le président du comité Maîtrise des risques opérationnels, subitement indisponible à la suite d'une transition professionnelle, a été remplacé au pied levé par Guy Planchette, également actif à l'Institut pour la Maîtrise des risques.

Plusieurs comités ont accueilli, en petit nombre, de nouveaux membres, soit par relations personnelles, soit à la suite de l'appel à bonnes volontés lancé dans le cadre de l'enquête 2020.

Publications et rencontres

(a) De nombreux articles dans la lettre « Flash Info » et le Magazine.

Au total, treize comités (Aéronautique, Chimie, Défense, Economie, Energie, Environnement, Génie civil et bâtiment, Innovation et recherche, Intelligence économique et stratégique, Maîtrise des risques opérationnels, Mécanique, Numérique, Transports) ont produit pour la Lettre Flash Info une cinquantaine de publications, dont quatorze pour le seul comité Economie :

- En grande partie des articles sur les effets de la crise dans leur domaine, la mondialisation et la résilience de nos sociétés. En particulier, le numéro du 2 juillet était constitué de sept articles auxquels huit comités avaient contribué, avec l'objectif après quelques mois de dégager de premières orientations pour la suite, à mi-chemin entre des réactions à chaud et des analyses exhaustives.
- Des réflexions sur d'autres thèmes, par exemple établissements classés Seveso, économie numérique, capital immatériel et fonctionnement de l'entreprise, transition énergétique, Grand Paris éphémère… Il convient de souligner l'article du comité Chimie sur la pénurie de médicaments en 2019, paru en janvier avant le déchainement médiatique sur cette question.
- Des articles liés à l'actualité générale (veille dans les domaines de la défense et de l'énergie, Conférence citoyenne pour le Climat, règlementation environnementale pour le climat).

- Un petit nombre de veilles documentaires ou signalements d'informations particulières (application du code du travail, effets maritimes de la crise, observation médicale)

Les comités Mécanique, avec l'aide des comités Aéronautique et Numérique, et Chimie ont produit la matière des deux dossiers du dernier numéro d'IESF Magazine paru avant le retrait de l'éditeur délégué. Ces dossiers, comportant chacun cinq ou six rédacteurs, étaient respectivement intitulés : « usine du futur, la transformation du modèle industriel », et « la chimie, un atout du développement durable ».

(b) Un cahier sur la cybersécurité

Le comité Maîtrise des risques opérationnels a publié un « cahier » très documenté d'une quarantaine de pages à l'intention des PME, sur les bonnes pratiques pour faire face aux cyber-risques. Il avait reçu le concours du comité Numérique et pris contact avec l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) qui avait manifesté son intérêt et accepté de relire le projet de texte.

(c) Des conférences et rencontres en ligne

Le comité Intelligence économique et stratégique a organisé une série d'ateliers virtuels, consistant en des conférences en ligne suivies d'échanges avec les auditeurs. Quatre premiers thèmes ont été abordés en novembre et décembre : la sortie de crise, la véracité des informations, l'intelligence collective, l'intelligence des risques. Ces séances ont rassemblé en moyenne chacune une vingtaine de participants, entre 12h30 et 13h30. Des enregistrements ont pu être diffusés via « Flash Info ».

Participation à des débats nationaux et relations avec des autorités

(a) Des contributions à la LPPR (Loi de programmation pluriannuelle de la recherche)

Le comité Innovation et recherche, répondant à la consultation initiale, a contribué à l'élaboration d'un cadre règlementaire pour des écoles doctorales en entreprise. Ensuite, il s'est associé à l'initiative de proposition d'un amendement qui, adopté après quelques modifications formelles, aboutit à la création d'une mission explicite de suivi des post-doctorants expatriés par les universités et autres établissements d'enseignement supérieur tels que les écoles d'ingénieurs. Il a prolongé cette démarche avec une association de jeunes docteurs expatriés en discutant avec le ministère de l'Enseignement supérieur d'un répertoire central des docteurs associé à une plateforme facilitant l'évolution des carrières des plus jeunes.

(b) Une recommandation face aux risques d'incendies de produits chimiques

Revenant sur l'incendie de produits chimiques en Normandie, en septembre 2019, remis en mémoire par les exposions dans le port de Beyrouth en août 2020, le comité Chimie a écrit au préfet de Seine maritime pour insister sur les risques d'un projet de construction de logements à proximité de plusieurs installations classées dangereuses. Cette lettre faisait référence à une réflexion menée avec l'UNAFIC (Union Nationale des Associations Françaises d'Ingénieurs Chimistes).

(c) Une réponse à une consultation publique de l'Autorité de sûreté nucléaire

Le comité Energie a rappelé que la production électrique, très difficilement stockable massivement, doit pouvoir s'adapter aux variations de la demande, alors que les électricités intermittentes dépendent du vent et du soleil. Il a recommandé en conclusion de prolonger la vie de nos centrales nucléaires et d'en construire d'autres afin de protéger efficacement le climat, comme le reconnait l'Agence internationale de l'énergie, et afin de faire face à une électrification croissante de notre pays. A cet égard, il souligné le côté rassurant de l'ensemble des prescriptions minutieuses contenues dans les documents présentés à la consultation du public.

(d) Une participation à des travaux du Conseil général de l'armement

Le Conseil général de l'armement, organisme du ministère des Armées, a invité IESF à l'assister pour des études récemment lancées sur les thèmes du télétravail, de l'amélioration de la résilience de notre industrie de défense et (conjointement avec la Direction générale des entreprises) de la transposition de l'expérience du ministère des Armées dans ce domaine au profit d'autres secteurs de souveraineté de l'Etat. Plusieurs comités (Défense, Economie, Energie, Maîtrise des risques opérationnels, Mécanique, Nanotechnologies, Transports) ont été mis en relation et ont commencé à apporter des contributions. IESF a participé aux réunions d'avancement. Les travaux doivent aboutir d'ici l'été 2021.

Autres activités, partenariats et projets

Le président du comité Aéronautique a participé activement à l'organisation en mars 2021 d'un colloque international en téléconférence de l'Académie de l'air et de l'espace sur le thème de la réponse du transport aérien au défi climatique.

Après la présentation en janvier de sa dernière étude sur l'Europe, menée conjointement avec le Conseil général de l'armement, le comité Défense a entrepris une réflexion prospective sur la défense et les révolutions technologiques.

Le comité Eau a mené à bien un projet avec un groupe d'étudiantes de Sciences Politiques Paris sur le thème des objectifs du développement durable et du changement climatique dans la gouvernance de l'eau. Il a présenté, en mars, une communication intitulée " Eau et Santé : défis d'hier et d'aujourd'hui " à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. En collaboration avec la Société Hydrotechnique de France (SHF), il a préparé tout au long de l'année un colloque virtuel tenu le 9 février 2021 sur les sciences humaines et sociales dans la gestion de l'eau.

Le comité Economie a abordé le thème de la troisième révolution industrielle.

Le comité Energie a été le lieu d'échanges internes très abondants et s'est particulièrement intéressé aux énergies renouvelables, variables ou intermittentes, ainsi qu'à la biomasse, sans oublier le stockage et l'hydrogène.

Les comités Energie et Transports ont exploré en partenariat le thème de la mobilité décarbonée. Ils ont en particulier élaboré un modèle économique de location de véhicules électriques. Ils ont réfléchi à l'organisation d'un colloque qui rassemblerait des acteurs industriels et territoriaux, dont les conditions de réalisation ont été remises en cause par la situation sanitaire.

Le comité Environnement est entré en relation avec un des fondateurs de l'association « Alumni for the Planet », qui a adhéré au comité. Cette association appelle les diplômés de l'enseignement supérieur à s'engager pour le climat et l'environnement. Elle a invité le président d'IESF à intervenir lors de sa manifestation de lancement, en novembre.

Le comité Génie civil et bâtiment a accueilli en janvier, à sa réunion plénière, des intervenants extérieurs sur les thèmes du bâtiment durable et des travaux du Grand Paris.

Quelques membres du comité Innovation et recherche ont participé à une initiative visant à accompagner des entreprises subissant une chute d'activité conjoncturelles dans une démarche de pivotement de leur activité.

Le comité Intelligence économique et stratégique a poursuivi son travail d'élaboration d'un cours en ligne ouvert à tous (« MOOC » : massive on line open course), notamment par des échanges avec des contributeurs potentiels et la recherche d'un partenaire pour le financement et la réalisation. Il a continué d'entretenir une veille mensuelle dans son domaine, à destination principale des autres comités d'IESF.

Les comités Intelligence économique et Mécanique ont donné des avis (réservés) sur un projet de barrage en Afrique, en réponse à une demande du vice-président de l'Union mondiale des petites et moyennes entreprises (sigle anglais WUSME), par ailleurs membre du comité Economie d'IESF.

Le comité Maîtrise des risques a décidé de consacrer son prochain cahier au cas des petites collectivités locales, tandis que le comité Mécanique a poursuivi ses travaux sur l'usine du futur.

Le comité Numérique a poursuivi différentes relations de partenariats, notamment avec les organisateurs des salons « Big data » et « Intelligence artificielle » de Paris qui se sont finalement tenus en septembre. Il a par ailleurs travaillé en vue de l'enquête 2021 d'IESF à un questionnaire sur la transformation numérique, plus particulièrement ciblé cette année sur l'impact sociétal et environnemental.

Le comité Patrimoine s'est associé à l'opération "Ampère 2020", aux côtés de la Société des Electriciens et Electroniciens et de la Société des Amis d'André- Marie Ampère, ainsi qu'à un important symposium sur Edmond Becquerel, organisé en décembre par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France.

Le comité Transports a pu accueillir en janvier un intervenant sur les enjeux et solutions de mobilité quotidienne. Dans une réunion d'octobre, le président sortant a retracé une rétrospective sur dix ans, s'appuyant sur les activités du comité notamment dans les domaines de la connaissance des mobilités, de la programmation des infrastructures, ou de l'avenir de l'automobile

Les présidents des comités sectoriels

Les présidents des comités cités étaient, au 31 décembre 2020 : Xavier Bouis (Aéronautique), Alain Thuillier (Chimie), Jacques Bongrand (Défense), Jean-Louis Oliver (Eau), Christophe Dubois-Damien (Economie), Edouard Freund (Energie), Michel Bruder (Environnement), Jean-Louis Durville (Génie civil et bâtiment), Pierre Breesé (Innovation et recherche), Jean Goursaud (Intelligence économique et stratégique), Guy Planchette (Maîtrise des risques opérationnels), Yvon Chevalier (Mécanique), Daniel Bernard (Nanotechnologies), Gérard Duwat (Numérique), Loïc Bertrand (Patrimoine), Claude Arnaud (Transports).

Comités Transverses

1) Comité Associations (CtA)

Olivier DESTANG, Président

Vice-présidents : Jean Claude PANNEKOUKE, Yves IGNAZI

Responsable de la cellule communication du Comité : Yves VERDET

Généralités

La mission du Comité Associations est de tout mettre en œuvre pour aligner les priorités d'IESF sur les attentes des Associations d'alumni et autres, membres IESF :

- **En aidant les associations d'alumni** d'ingénieurs et de scientifiques, membres d'IESF, dans leur développement et leur gestion,
- En assurant la liaison entre les associations d'alumni, d'ingénieurs et de scientifiques, membres d'IESF,
- En assurant la liaison entre IESF et les associations d'alumni, d'ingénieurs et de scientifiques, membres d'IESF.

Pour remplir cette mission le Comité Associations prend des actions :

- **Individualisées pour chaque association adhérente** grâce à l'« Exécutive Sponsor », membre du conseil d'administration d'IESF, prenant en charge l'accompagnement de 4 ou 5 associations membres, avec notamment comme mission d'aider à la « formation » des nouveaux présidents d'associations en cas de besoin, de mener une « enquête de satisfaction annuelle » ; de mettre en place le NPS (net promoter score) comme mesure de la satisfaction des adhérents IESF et de leurs priorités,
- **Collectives à travers** des groupes de travail, Sessions d'échanges de pratiques, Les réunions du Comité Associations (CTA), la conférence des Présidents.

Fonctionnement du Comité Associations en 2020 :

Les associations adhérentes ont été invitées à :

- 3 réunions du CtA,
- 4 sessions d'échanges de pratiques,
- 2 conférences des Présidents et Délégués généraux, animées par le président IESF et auxquelles le président du CtA participe activement.

Pour chaque Groupe de Travail (voir résultats ci-après), le Pilote décline pour ce qui le concerne la feuille de route, validée par le Bureau Exécutif IESF, et établit la feuille de cadrage du GT, destinée à :

- Définir le cadre,
- Définir les objectifs spécifiques,
- Identifier les contributeurs,
- Définir et planifier les livrables.

La production du CtA est disponible sur le site IESF, onglet associations/comité associations.

Résultats 2020

(a) Gouvernance CtA :

- Les missions CtA ont été mises à jour,
- L'articulation entre les réunions CtA et les sessions d'échanges de pratiques a été clarifiée,
- Le bureau CtA s'est réuni 7 fois pour définir les ordres du jour des réunions CTA et des sessions d'échanges de pratiques et mettre à jour la feuille de route du CtA.

(b) Partage de pratiques :

Les 4 sessions tenues en 2020 ont été un succès ; jusqu'à 25 participants. Les thèmes abordés ont été :

- Comment augmenter le nb d'adhérents diplômés ?
- Nouvelles ressources autres que les cotisations des alumni,
- Communication,
- Réseaux sociaux et associations.

(c) Faire connaître les activités IESF aux associations adhérentes :

Cette connaissance a lieu lors des réunions CtA. En 2020 ont été abordés :

- Les IESF régionales,
- Les plis cachetés,
- Labellis.

(d) Amélioration de la communication entre IESF et les associations adhérentes :

- La page du CtA sur le site IESF a été modifiée,
- La collaboration au mémo asso s'est poursuivie.

(e) Missions des associations adhérentes :

Chaque réunion CtA comporte la présentation d'une association. En 2020 cela été :

- Le pôle carrière de la société des Arts et Métiers,
- ISAE Suparéo Ensica Alumni,
- CMI (Cursus Master en Ingénierie) Alumni.

(f) Certification des compétences des Ingénieurs diplômés – 2nde partie :

Groupe de travail piloté par Jean Claude Pannekouke – Contributeurs : Daniel Lecoeuvre, Jacques Barrois, François Blin, Gérard Duwat, Yves Verdet, Michel Coureau et Ludovic Grosjean.

Objectif :

- Définir un service payant de certification destiné tout particulièrement aux ingénieurs et scientifiques, commercialisé directement auprès des personnes concernées et/ou via leurs associations d'alumni, adhérentes ou non à IESF.

Travaux réalisés :

- Validation de la pertinence de la démarche en utilisant les résultats spécifiques de l'enquête IESF 2020, avec 34000 répondants sur la certification,

- Des contacts établis avec plusieurs acteurs de la certification en Europe,
- Création d'une maquette du guide de l'Ingénieur de 40 pages,
- Conceptualisation de plusieurs ébauches de certification de compétences avec accréditation COFRAC, la labellisation de certaines formations, la validation de l'acquisition de compétences par un examen type TOEIC, l'extension de Labellis aux certifiés, ou la sous-traitance provisoire de la certification par un organisme déjà accrédité.

(g) GT CGE Alumni :

Objectif :

- Mobiliser les associations d'Alumni au service du projet de la CGE.

Travaux réalisés :

- Le président du CtA représente IESF,
- Participation à 2 réunions plénières du GT sur les thèmes :
  - L'expérience alumni : regards franco-américains. Quels enseignements pour les Grandes Ecoles françaises,
  - RSE, développement durable.

Perspectives 2021

La feuille de route 1er semestre 2021 du CtA a été approuvée par le bureau exécutif le 07 septembre 2020.

Aider les associations d'ingénieurs et Scientifiques membres d'IESF dans leur développement et gestion :

- Poursuivre les sessions d'échanges de pratiques entre associations et avec des intervenants externes,
- Poursuivre les travaux sur la certification des compétences,
- Aider les associations adhérentes à relayer les activités IESF vers leurs alumni,
- Renouveler l'enquête 2014 sur les cotisations,
- Contribuer à la synergie entre IESF régionales et groupes régionaux des Associations membres d'IESF,
- Contribuer à la promotion de LABELLIS.

Assurer la liaison entre IESF et les Associations d'Ingénieurs et Scientifiques membres ou non d'IESF :

- Déployer le dispositif « sponsoring des associations » (y compris IESF régionales) pour leur faire connaître les services et productions IESF,
- Mesurer leur niveau de satisfaction d'IESF,
- Identifier leurs priorités vis-à-vis d'IESF.

GT CGE Alumni :

- Faire partie du COPIL.

2) Observatoire des Ingénieurs

Marie-Annick CHANEL, Présidente

Le comité observatoire a assuré en 2020 la production de la 31ième enquête socio-professionnelle sur la situation des ingénieurs. Si la préparation s'est déroulée comme à l'habitude, la période de collecte a été affectée par la crise sanitaire et le 1er confinement démarré mi-mars. Bon nombre d'actifs ont dû s'adapter à des conditions inédites à la maison ce qui a ralenti le rythme des participations à l'enquête. Notre hébergeur a gracieusement accepté de prolonger l'ouverture jusqu'au 15 avril sans frais supplémentaire pour IESF et nous l'en remercions à nouveau. Pour finir, le nombre de répondants (~50 000) a été égal à celui de l'année précédente grâce à la mobilisation des associations via le soutien du comité associations IESF, le relais de la CDEFI auprès des directions d'écoles et les différents canaux des réseaux sociaux. Merci encore à tous pour cette mobilisation.

La thématique particulière de cette 31ième enquête concernait l'attractivité des entreprises, une seule thématique afin de limiter la longueur du questionnaire, reproche des répondants pour l'enquête 2019.

Le questionnaire a été revu avec les organisations de docteurs pour être mieux adapté à cette population dont on souhaite le plus de participation afin de nourrir les réflexions du comité stratégique.

En complément de la brochure générale, des rapports spécifiques « école » plus nombreux que les années précédentes, des rapports « organisme » ont été produits malgré la situation difficile de certains de nos clients. Cependant les participations publicitaires ne correspondent plus aux besoins des entreprises et l'équilibre financier n'est pas au rendez-vous.

Le comité en recherche de bénévoles pour accompagner les tests, la promotion des rapports afin d'en augmenter les ventes et l'élaboration de nouveaux produits a organisé en Aout 2020 plusieurs vidéoconférences regroupant une trentaine de personnes intéressées à contribuer. Finalement, une dizaine de personnes ont rejoint le comité observatoire élargi pour la nouvelle campagne 2021.

Le comité Observatoire « cœur » se compose de Gérard Duwat, Sandrine Peltre, Anne de Cagny et Marie Annick Chanel. Le comité est assisté de Valérie Weis, permanente IESF. La mise en ligne et les traitements / restitution sont toujours assurés par notre prestataire Aléastat. Un grand remerciement à l'ensemble de cette équipe qui effectue un travail remarquable pour assurer chaque année une enquête de qualité reconnue par les associations, les écoles, les clients de rapports spécifiques et par les médias.

3) Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique (PMIS)

Isabelle AVENAS-PAYAN, Présidente

Compte-rendu d'activité du comité PMIS pour l'AG IESF 2021

L'activité PMIS a connu beaucoup de chamboulements en 2020.

La réforme territoriale a induit un regroupement de certaines IESF régions, avec pour conséquence des territoires plus larges à gérer et des déplacements plus longs. C'est le cas de IESF Nouvelle Aquitaine qui a englobé Poitou-Charentes et Limousin ainsi que du regroupement des 2 Normandie.

Comme pour beaucoup d'autres activités, la crise sanitaire qui a touché la France dès mars 2020 a perturbé le programme de la Promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique (PMIS) d'autant plus que les mois de mars, avril et mai sont traditionnellement les plus chargés en nombre d'interventions.

Nous enregistrons ainsi 30% d'interventions en moins et 40% d'élèves rencontrés en moins par rapport à l'année scolaire précédente alors que les indicateurs ont constamment progressé depuis plus de 10 ans.

Les rencontres en classes de collèges ont été particulièrement touchées puisque nous avons rencontré deux fois moins d'élèves de collège que l'année scolaire précédente. Malgré tout, les résultats de l'année 2019-2020 sont très honorables avec 811 interventions et près de 31000 élèves rencontrés sur tout le territoire de la métropole.

Ces rencontres d'élèves sont réalisées grâce à l'engagement de bénévoles des associations régionales, ingénieurs ou scientifiques, au nombre de 420 pour l'année scolaire 2019-2020. Cet engagement représente 4658 heures dont la moitié en présence des élèves et plus de 27% pour la préparation et la synthèse des interventions. En moyenne, chaque bénévole est intervenu 2 fois, a consacré plus de 11h et rencontré 74 élèves dans l'année.

A l'automne 2020, les équipes PMIS ont su s'adapter à la situation de confinement. Il n'était pas toujours possible de se déplacer dans les établissements scolaires. Ont donc été organisées des rencontres virtuelles.

Quelques organisateurs de forums d'établissements ont demandé aux intervenants d'envoyer une vidéo pour présenter leur métier. D'autres ont proposé une organisation plus interactive où les élèves pouvaient discuter avec des professionnels. Grâce à un contact privilégié avec Studyrama, site spécialisé dans la formation et l'orientation des étudiants, des intervenants bénévoles PMIS ont participé à 3 salons de cet organisme. Le bilan en chiffres : 22 intervenants pour 93 interventions (78 discussions, 10 vidéoconférences et 5 chats).

Si la crise sanitaire a obligé les équipes PMIS à repenser ses interventions, elle est aussi une aubaine pour renouveler nos méthodes de rencontre des jeunes de collèges, lycées et des étudiants.

4) Comité Répertoire

François BLIN, Président

Les points marquants :

- La consultation du site du Répertoire a cru de 2 % atteignant les 31 500 vues mensuelles.
- Le nombre de consultations annuelles du site continue aussi de croitre (2%) sans doute à cause de Labellis qui amène les diplômés à aller sur le Répertoire pour voir s'il est accessible. Cela développe sa notoriété.
- A cause de la crise sanitaire, la délivrance de certificats d'inscription au répertoire est en baisse de 25 %, le CA n'étant plus que de 828 €.
- La crise sanitaire a aussi impacté le nombre de demandes individuelles de certificats d 'inscription au Répertoire qui est passé de 52 à 21 en 2020.
- Les demandes individuelles d'inscription au Répertoire en revanche sont restées stables, passant de 5 à 6 en 2020.
- Le nombre total d'inscrits a augmenté de 4 % cette croissance est due à la fois aux promotions nouvelles et au rattrapage de certaines associations pour la mise à niveau de leurs promotions dans le Répertoire.
- Le nombre d'associations qui ont mis à jour leur promotion dans le Répertoire a cru de 14 %, cette croissance est sans doute due à Labellis.

5) Comité Communication d'IESF

Jacques Bongrand, Président

Les objectifs du comité

Depuis fin 2018, le comité rassemble l'équipe permanente et des représentants des régions, du comité Associations, des comités sectoriels et des autres comités producteurs de contenus (enquête, répertoire). Il a été rejoint en 2020, à titre bénévole, par un spécialiste de la communication digitale ainsi que par une représentante de l'activité internationale d'IESF.

Son effort principal est consacré à aider et inciter les acteurs présents ou représentés, chacun dans son rôle, à contribuer à la communication d'IESF de façon plus efficace et harmonisée. L'objectif premier est d'améliorer la notoriété de notre association.

Les activités 2020

Le comité s'est réuni neuf fois en 2020. Son activité a porté principalement sur l'évolution de la lettre Flash Info en lien avec la crise sanitaire ainsi que sur une mise à jour des documents de présentation d'IESF. D'autres aspects de la communication ont aussi fait l'objet d'échanges.

(a) La lettre Flash Info

Au mois d'avril, la fréquence de parution initialement mensuelle est devenue quasiment hebdomadaire, avant de revenir à une périodicité de deux semaines. Le contenu a été davantage orienté vers des actualités et analyses afin d'attirer les lecteurs, pour traiter ensuite d'IESF, de ses membres et de ses partenaires. La présentation a été simplifiée et une plus grande attention a été portée aux phrases d'accroche.

A titre indicatif, une analyse effectuée en juin a montré que les nombres d'ouvertures des liens vers les dix articles les plus lus du mois précédent étaient compris entre 837 et 2103, avec une tendance d'ensemble à augmenter.

(b) Les documents de présentation d'IESF

Il a été convenu de mettre au point un ensemble de fiches séparées d'une page recto verso qui puissent être regroupées et sélectionnées en fonction des cibles, destinées à être aussi bien diffusées par voie numérique que distribuées sous forme matérielle. Une douzaine de fiches à réaliser ont été retenues dans une première étape lors de la réunion de décembre. Au début de l'année 2021, cinq esquisses de fiches avaient été diffusées pour commentaires à l'intérieur du comité.

(c) Autres sujets abordés

Les concertations et coordinations relatives à la préparation du magazine, qui avaient occupé une part notable de l'activité du comité depuis début 2019, ont été interrompues après le numéro de mars 2020 et le retrait du partenaire éditorial d'IESF.

Des avis ont été échangés sur le site Internet d'IESF. Cependant il n'est pas apparu réaliste d'envisager une large refonte, au-delà de quelques améliorations ponctuelles.

Des liens vers des communications ont été régulièrement adressés aux membres du comité pour inviter chacun à les commenter ou à les diffuser sur les réseaux sociaux, selon son activité.

Des échanges de vues ont aussi porté sur les partenariats de visibilité, les sources d'information privilégiées des ingénieurs et scientifiques (question spécifique dans l'enquête 2020), l'appel aux dons.

6) Comité Stratégique d'IESF

Dominique de Robillard, Président

Les travaux du COS avaient permis des constats en 2017/2018, et avait été réalisée en 2019 la formulation d'une vision assortie de perspectives de déploiement (voir ci-dessous).

Vision d'IESF en 2025 (rappel)

(COS du 19 septembre 2019, AG du 17 septembre 2020, COS du 5 octobre 2020)

En 2025, IESF est reconnue par son écosystème (associations, diplômés, pouvoirs publics, entreprises, instances européennes, …) comme représentative des ingénieurs et scientifiques formés dans les écoles et universités françaises (français et étrangers).

- Elle est utile aux associations en les aidant à se développer,
- Elle est utile aux pouvoirs publics pour mener des études prospectives et promouvoir la filière scientifique auprès des écoles primaires et secondaires,
- Elle est utile aux entreprises en étant un observatoire prospectif de la population des ingénieurs et scientifiques formés en France,
- Elle est utile aux diplômés en leur proposant des services que les associations ne peuvent pas proposer,
- Elle est utile aux instances européennes pour faire des recommandations sur le devenir de la filière scientifique dans la communauté européenne,
- IESF devient ainsi une voix reconnue des ingénieurs et scientifiques pour s'exprimer sur des problèmes de société en s'adressant à son écosystème et au grand public.

Les travaux 2020 du COS ont eu pour objectif de revisiter et déployer la vision dans les composantes actives d'IESF en travaillant sur les orientations à prendre à tous les niveaux de l'organisation :

- Sur la base des initiatives en cours, des résultats obtenus et de questionnements critiques,
- En identifiant et poursuivant de nouvelles initiatives (des réseaux, des secteurs).

Voici réunis les points clefs du séminaire de COS de juin 2020 portant sur la formulation de la vision 2025 et du séminaire du 5 octobre portant sur 4 axes opératoires identifiés de déploiement de cette vision :

1. **Fidéliser et conquérir** les associations,
2. **Déployer la vision** d'IESF dans les régions,
3. **Rayonner et développer** le mécénat
4. **Multiplier les leviers de notoriété** auprès du million

Et voici maintenant des illustrations de résultats opérationnels identifiés à début avril 2021, en relation avec ces axes d'action, à prolonger au cours de l'exercice et des exercices suivants :

- Les échanges entre administrateurs et les associations désignés sont une première, les efforts réalisés méritent d'être évalués et maintenus en direction d'une amélioration des relations entre IESF et nos membres, les résultats déjà disponibles à la date d'écriture du rapport semblent intéressants, la roue de Deming continue de tourner,
- Une attention particulière méritera d'être aussi portée à des associations non cotisantes, plus de notoriété à leur niveau peut se traduire par des cotisations renouvelées ou nouvelles,

- Les régions avaient déjà initié certains travaux de notoriété en 2019, et se sont poursuivis en 2020 (accompagnement des ingénieurs tout au long de la vie : la promotion des métiers des ingénieurs et des filières de formation, l'opération pilote en Auvergne d'aide à l'employabilité des docteurs, opération pilote Monge de l'EP dans toutes les régions ayant conduit à rentrer dans 150 lycées de janvier à mars 2021, …),
- Les comités sectoriels ont fait face aux situations nouvelles induites par les changements climatiques, la crise sanitaire, la crise économique et les anticipations de relance, les éléments sont détaillés dans le présent rapport,
- Labellis est un service offert par IESF pour certifier les diplômes, il se développe,
- Si le WED coïncide avec la JNI pour rassembler les ingénieurs le 4 mars 2021, et l'édition 2021 fut un vrai succès, il y a encore de nouvelles idées à envisager pour rassembler les docteurs de manière visible.

Les principales perspectives du COS nous semblent devoir prendre et compléter les pistes déjà évoquées :

- Mener un bilan des évaluations menées des relations avec les membres à partir des questionnaires disponibles et relancer les voies d'amélioration identifiées par le COS,
- Poursuivre la déclinaison dans les régions de la notoriété des associations régionales auprès de leur base et partenaires,
- Développer et amplifier le mécénat, public et privé,
- Sélectionner des opérations de notoriété accessibles et y concentrer les efforts de tous.

Autres activités et réalisations

1) Plis Cachetés

François BLIN, Responsable

Malgré le ralentissement économique dû à la pandémie ou grâce à elle, l'activité 2020 est en hausse d'environ 40% par rapport à celle de 2019 se rapprochant de 201.

- 81 plis ont été déposés, chiffre en hausse en comparaison à 2019 (58) et aussi à 2018 (77).
- Le montant total 2020 a bénéficié d'une augmentation de 40% environ passant de 5 709€ en 2019 à 8 002,50€ avec un prix toujours inchangé à 99 € depuis 2015.

Sur 20 déposants sur l'année 2020 :

- 9 Cabinets de conseil en propriété industrielle pour 47 plis déposés soit 58% du nombre total de plis déposés
- 8 Sociétés pour 30 plis déposés soit 37%
- 3 Individus pour 4 plis déposés soit 5%

La croissance provient des cabinets de conseil en propriété industrielle qui ont déposé deux fois et demie de plis en plus en 2020 que l'année précédente.

2) Certificat Labellis

François BLIN, Responsable

Lancé au début de l'année principalement auprès des associations, le certificat Labellis, après un démarrage lent, commence à être connu et reconnu des associations et déjà ses ventes atteignent 717 liens.

A ce chiffre il faut ajouter l'utilisation de 2500 liens gratuits mis à disposition sur la fiche du Répertoire des diplômés de 2017 et 2018 des associations adhérentes à IESF.

Rappelons que le certificat Labellis certifie l'inscription au Répertoire des Ingénieurs et des Scientifiques en tant qu'ingénieur diplômé d'une école accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti).

Il est disponible en français et en anglais et est inscrit dans les deux langues dans la blockchain Ethereum pour apporter toutes les garanties d'inviolabilité nécessaires.

Le lien Labellis permet à chaque titulaire d'un diplôme d'ingénieur de le prouver que ce soit sur un dossier en ligne ou papier sous forme de QR code.

Ses principaux usages :

- Notoriété professionnelle :
    - CVthèques et sites professionnels (LinkedIn)
    - QR code de certification Labellis intégrable au CV imprimé ou sa carte de visite (consultant indépendant, …)
    - Lien dans sa biographie pour les intervenants dans des conférences
    - Affichage dans son bureau (particulièrement dans les contextes anglo-saxons)

- En entreprise
    - Preuve de diplôme pour le dossier RH
    - Réponses à appels d'offre (garantie de qualification de l'équipe)
- International /administration
    - Formalités d'obtention de visa de travail dans certains pays
    - Poursuite des études à l'international
    - Reconnaissance de niveau d'étude en France et l'international

3) Titre EUR ING

Passeport de mobilité, le titre d'ingénieur européen (EURopean INGineer) est un service proposé par IESF.

Il permet aux ingénieurs de travailler dans d'autres pays, parfois très réglementés, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone géographique représentée par les membres nationaux de la FEANI.

Il est aussi une garantie de compétence pour les employeurs et une validation d'équivalence de niveau d'études en Europe.

Depuis la création de ce titre, la FEANI a ainsi inscrit près de 34 000 ingénieurs dans son registre tenu par son Secrétaire Général à Bruxelles.

En 2020, IESF a reçu 15 dossiers de candidature et 4 titres EUR ING ont été attribués sur des dossiers reçus en 2019.

4) Activité Internationale en 2020

Alain JOUANJUS, Trésorier d'IESF

La reprise de l'activité internationale d'IESF en 2020 s'est en particulier manifestée auprès des organisations européenne (FEANI) et mondiale (FMOI) auxquelles elle adhère.

Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs (FMOI)

Avec la FMOI, IESF a activement préparé la journée mondiale de l'ingénieur prévue le 4.03.2020 qui a malheureusement été annulée du fait de la COVID-19 mais qui avait donné lieu à d'intenses échanges entre les deux associations.

On peut rappeler les responsabilités occupées sur proposition d'IESF :

- François Lureau, est président du comité des nominations et de la communication de contrôle des élections ;
- Jean-Eudes Moncomble est président de la commission énergie que la France héberge depuis fin 2019 ;
- Alain Jouanjus a été nommé auditeur interne début 2020 ;
- Milène Guermont est membre des comités WOMEN ENGINEERS et YOUNG ENGINEERS FUTURE LEADERS.

Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs

Les activités avec la FEANI se sont poursuivies activement dans le domaine EURING piloté par Gabriel Henrist.

IESF a grandement participé à l'élaboration de la proposition d'études Engineers for Europe, déposée dans le cadre d'un appel d'offres auprès de la commission européenne qui ne l'a malheureusement pas retenue de peu.

La France a été sollicitée pour accueillir l'assemblée générale 2021 de la FEANI qui devait se tenir à Cannes en octobre 2021 et du fait de la COVID-19 a été reportée à 2022.

IESF est maintenant représenté au sein du comité exécutif de la FEANI.

Sylvie Foucher s'est investie dans un certain nombre de groupes (EUSTEM, NEWTON) dont l'activité en 2020 s'est limitée du fait de la COVID-19 à des conférences virtuelles.

Comité international

A défaut de comité international actif, une réflexion est en cours pour mieux diffuser l'information issue des instances internationales ou des groupes de travail multinationaux.

Enfin, la France s'est engagée aux côtés de ses homologues des pays d'Europe du Sud emmenés par l'Espagne dans une étude sur les régions faiblement peuplés (qui couvrent plus de 30% du territoire métropolitain).

Synthèse des activités des IESF Régionales

Michel COUREAU, Vice-Président IESF au titre des Régions

Les grandes orientations 2020 des IESF Régionales

- Continuer nos missions IESF, PMIS et JNI en particulier, malgré les contraintes sanitaires imposées.
- Partager entre les IESF Régionales nos bonnes pratiques en respectant nos particularismes régionaux.
- Rechercher de nouvelles formes de financement (Régions, Préfectures, etc.).
- Poursuivre l'intégration des scientifiques au sein de nos bureaux régionaux.
- Coopérer et améliorer le relationnel avec IESF en participant aux comités nationaux.
- Rajeunir notre population en intégrant des actifs et en travaillant sur la mixité de nos membres.

Les actions permanentes

- La PMIS a fortement été impactée par les confinements et les mesures sanitaires :
  - L'accès aux établissements scolaires a été réduit, voire interdit,
  - L'orientation scolaire dans les collèges n'était plus d'actualité, la priorité étant d'éviter les décrochages des élèves,
  - Beaucoup d'actions programmées ont été repoussées puis annulées,
  - Les salons sont tous devenus virtuels.

- Pour poursuivre nos actions PMIS, nous avons dû nous adapter :
  - en faisant des visoconférences pour assurer les présentations en distanciel dans les classes,
  - en créant un partenariat avec STUDYRAMA pour participer gratuitement à leurs salons virtuels et conserver ainsi un minimum d'activité PMIS sur toute la France,
  - en modifiant nos documents de présentation pour les rendre plus accessibles en numérique,
  - en proposant des stands virtuels IESF intégrant nos documents de présentation et notre charte graphique,
  - en assurant les permanences sur les salons avec des volontaires issus de toutes les IESF Régionales, renforcés par nos partenaires habituels comme les Arts & Métiers et FI, sans tenir compte de nos localisations géographiques.

- Malgré nos efforts, la crise sanitaire a fortement impacté la vie des IESF Régionales :
  - les réunions des bureaux et CA régionaux ont été moins fréquentes,
  - les Assemblées Générales ont souvent été repoussées et réalisées en distanciel,
  - les visites d'usine et les sorties culturelles ont été sérieusement diminuées,
  - les IESF Régionales ont dû s'adapter et développer des outils numériques en urgence,
  - nos anciens peu familiarisés à l'informatique ont malheureusement éprouvé certaines difficultés pour suivre cette évolution rapide.

- Les représentants du Bureau des Régions et les administrateurs du Collège B ont continué à participer à certains comités nationaux pour apporter la vision de la province (Comité Associations, Comité stratégique, Comité Patrimoine, Comité Communication).
- Nous avons testé la première cotisation régionale d'une association d'Alumni au titre des cotisations dites « Cotisations Tremplin ».

Le congrès annuel et l'Assemblée des Régions en 2020

- L'Assemblée des Régions prévue en avril a dû être repoussée suite au confinement. Finalement, elle a été associée au Congrès des Régions et réalisée sur la première journée du jeudi 22 octobre 2020.
- Le Congrès a lui aussi subi les contraintes sanitaires. Alors que l'équipe d'IESF Auvergne était prête à nous recevoir, il a fallu tout annuler et se replier sur Paris avec une version en distanciel sur une seule journée, le vendredi 23 octobre 2020.
- Le thème du ce Congrès était d'actualité en pleine pandémie avec « Des IESF Régionales tournées vers l'avenir : Résilience et Innovation ».
- Les 2 principaux sujets furent cette année l'éthique de l'Ingénieur dans une démarche RSE, et la PMIS et ses évolutions pour répondre au BAC21 et s'adapter à la situation sanitaire.

Particularités notables

- De nouveaux groupes de travail sont apparus ou ont poursuivi leur activité :

  - Le groupe « Patrimoine », qui peut s'avérer un bon vecteur de visibilité pour les IESF Régionales,
  - Le groupe « Les Machines de Léonard », avec son exposition de 10 kakémonos et ses supports pédagogiques réalisés par IESF CVL,
  - Le groupe « Ethique » pour la refonte de la Charte éthique de l'Ingénieur,
  - Le groupe « Manuel de l'Ingénieur » avec l'AI ISEN pour aider les élèves ingénieurs et les jeunes ingénieurs à faire des choix pour mieux gérer leur cursus pendant leurs études, et ensuite leur carrière en certifiant leurs compétences par exemple.

Certaines IESF Régionales ont poursuivi leurs travaux sur l'intégration des scientifiques et des docteurs en proposant des formations pour faire connaitre le monde des entreprises aux universitaires.

- La Promotion des Métiers de l'Ingénieurs et du Scientifique reste toutefois la principale activité de l'ensemble des IESF Régionales mais la crise sanitaire a pratiquement diminué de moitié cette mission.
- Les évolutions du BAC 2021 commencent à se faire sentir et nous devons être beaucoup plus performants sur la connaissance de l'ensemble des possibilités qui s'offrent désormais aux jeunes dans les filières scientifiques et techniques.
- Les jeunes ne se contentent plus d'un témoignage, mais veulent des réponses concrètes à leurs attentes.
- Avec les transferts de responsabilité vers les régions administratives, nous devons nous rapprocher de plus en plus des instances régionales qui gèrent désormais l'orientation des jeunes.
- Avec la crise sanitaire et le passage au virtuel, IESF Régions a notablement réduit ses frais de déplacement en 2020 et ont présenté un budget prévisionnel 2021 en accord avec les lignes budgétaires IESF.

Rapport du Trésorier

Alain JOUANJUS, Trésorier d'IESF

1) Faits majeurs de l'exercice 2020

- L'objectif du budget 2020 tel qu'il a été approuvé par le CA du 9 décembre 2019 et présenté à l'AG 2020 était d'atteindre l'équilibre des comptes.

- La crise de la COVID 19 a bouleversé le comportement de tous les acteurs du monde économique ou associatif comme d'ailleurs de chacun de nous à titre personnel.

- Ainsi IESF en application des consignes gouvernementales a dû fonctionner en télétravail la moitié de l'année ce qui a considérablement restreint toutes les activités des clubs, de PMIS, de promotion de l'enquête et conduit à l'annulation de nombreuses manifestations comme l'évènement national de la JNI qui devait être couplé à la première journée mondiale de l'ingénieur coorganisée avec la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs (FMOI).

- D'un point de vue financier, ces bouleversements se sont traduits par des économies de dépenses sur les postes liés à des activités en présentiel (déplacements, repas, consommables) mais aussi de moindres recettes du fait de la difficulté (voire de l'impossibilité) de conduire nos actions de promotion et de dépenses supplémentaire pour doter l'équipe permanente d'outils de travail à domicile. IESF a recouru au dispositif d'aides gouvernementales lors du confinement du printemps 2020.

- Enfin de la crise financière du début d'année a conduit à une dégradation du portefeuille que l'embellie de fin d'année a permis de récupérer mais sans nous permettre d'atteindre le niveau de plus-values escompté.

- Il est toutefois intéressant et particulièrement positif de noter que le recours aux cessions de titres de valeurs mobilières pour satisfaire notre besoin de trésorerie a été limité à 20 k€, le plus faible montant depuis une dizaine d'années.

- A compter de 2020, IESF applique le nouveau référentiel comptable prévu par le Règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les comptes annuels 2020 sont présentés selon ce nouveau référentiel. Cette nouvelle règlementation comptable entraîne un changement de présentation des mécénats reçus dans le compte de résultat. Le compte de résultat de l'exercice 2019 est présenté selon l'ancien référentiel ce qui rend toute comparaison entre les deux années très difficile. Le tableau de compte de résultat propre à IESF n'est pas affecté par ces changements ; c'est sur cette base que sont ici commentés les résultats.

2) Arrêté des comptes 2020

Le résultat constaté de l'exercice est une perte de 65,5K€.

Compte d'exploitation

(a) Charges

- Charges de personnel

Les frais de personnel ont diminué du fait de la présence pendant seulement 6 mois d'un personnel à l'accueil, du passage à 80 % d'un membre de l'équipe permanente et du versement par l'Etat d'une indemnisation pour chômage partiel durant le premier confinement.

Il a de plus été pris en compte 18,6K€ afin de mettre à niveau la provision pour indemnité de fin de carrière qui était sous-estimée.

- Achats, informatique siège, TFSE

Les économies liées au ralentissement de l'activité ont été compensées par l'équipement en poste de travail à distance de l'équipe permanente. Ainsi l'objectif ambitieux de 87k€ sur ces 3 postes n'a pas été atteint puisque le total s'élève à 97,3k€, montant toutefois en nette baisse par rapport à celui constaté en 2019 de 119,2k€.

Il a fallu en outre 4,9k€ de provision pour la maintenance du photocopieur. Le regroupement auprès d'un fournisseur unique pour les prestations de photocopieur et visio-conférence devait s'accompagner d'économies significatives. Il a toutefois fallu suspendre les contrats de location et de maintenance du photocopieur auprès des anciens prestataires qui couraient encore pendant 5 ans. Si le nouveau prestataire a bien remboursé la somme due pour la location il ne l'a pas fait pour celle due pour la maintenance. Une négociation est en cours pour atténuer l'impact de cette charge (13,6k€ TTC) mais les comptes 2020 doivent faire apparaitre la quotepart de 2019 (qui n'avait pas été envisagée à l'époque) sous la forme de 0,3K€ de charges exceptionnelles et celle de 2020.

- Communication

Très peu d'actions conduites (hormis la publication renforcée des flashs infos) et la suppression en milieu d'année de notre abonnement à Kantar média (prestataire de veille d'articles de presse).

- Enquête

Montant plus faible qu'en 2019, moins de sorties spécialisées et recherche d'économies. A noter que le budget voté était sous-estimé.

- Ingénieur Européen (EURING)

Nouvelle baisse de l'activité, à noter une action au sein de la FEANI pour améliorer et renouveler le « produit ».

- Manifestations

Les 5K€ prévus d'être apportés à la FMOI pour l'organisation de la journée mondiale de l'ingénieur n'ont pas été dépensés du fait de l'annulation de cet évènement ; seules des manifestations nationales ont eu lieu.

- Plis cachetés

Net regain de cette activité qui se traduit en charges comme en produits.

- Répertoire

Quelques frais d'achèvement de mise en route du produit Labellis.

- Fonctionnement et déplacements des Régions, déplacements internationaux, Comités, PMIS.

Le confinement et la crise sanitaire ont conduit à une considérable économie sur tous ces postes.

(b) Produits

- Cotisations

La baisse des cotisations de 10% décidée en décembre 2019 avait été anticipée dans le budget 2020. Le montant de 262,4K€ est inférieur d'un peu moins de 2% à celui de 2019 mais supérieur à celui attendu dans le budget voté.
A noter qu'il n'y a pas eu de nouvelles défections d'associations en 2020 ce qui était l'objectif de la baisse des cotisations.

- Loyers

Quasiment conforme à la prévision.

- Location de salles

Les troubles générés par les manifestations des gilets jaunes du début d'année, puis la crise sanitaire ont conduit à un effondrement de ce poste (seulement 1/ 3 de l'objectif et 40% de l'an dernier) dont l'activité s'est quasiment interrompue depuis mars 2020 après un début prometteur.

- Dons

A noter la prise en compte du don de 5 865 € du Président de ses frais de déplacement à Melbourne comme annoncé l'an passé et un sursaut de ce poste en fin d'année.

- Enquête

La crise sanitaire a considérablement réduit l'activité de promotion de l'enquête ce qui se traduit par une baisse de 30% sur les recettes

- Magazine IESF

Au moment du vote du budget par le CA, en décembre 2019, il était espéré que cette activité se poursuivrait pour au moins 2 magazines en 2020. L'échec de la consultation lancée fin 2019 pour trouver un prestataire qui prenne le relais de l'ancien qui avait décidé d'interrompre son activité n'a pas permis d'engranger de recettes en 2020. De plus le premier numéro de l'année 2020 (et dernier de l'ancien prestataire) n'a pas pu intégrer de publicité convenable.

- Ingénieur européen (EURING)

La baisse de l'activité se traduit directement sur les recettes comme sur les dépenses.

- Manifestations

Un don de SYNTEC Ingénierie de 5K€ pour les JNI a contribué au succès des manifestations maintenues dans le pays.

- Plis cachetés

Le regain d'activités se traduit sur les recettes comme sur les dépenses.

- Répertoire

La difficile montée en puissance de Labellis n'a pas permis d'atteindre l'objectif affiché.

- Subventions/Mécénats

L'objectif de 85K€ a été atteint.

- Comités – PMIS

La chute de l'activité déjà évoquée se traduit également sur les recettes.

Le résultat d'exploitation s'établit donc à -83,6K€ en nette amélioration par rapport à 2019(-115K€) mais très en dessous de l'objectif du budget voté(-44,5K€). Les perturbations liées à la crise sanitaire ainsi que la prise en compte de la dotation complémentaire à la provision pour indemnités de fin de carrière (18,6K€) expliquent ces écarts.

Résultat financier

Il était espéré un produit net de 35k€ correspondant à une année ordinaire et à la prise en compte de 6k€ de plus-values latentes de fin 2019.

L'effondrement des marchés financiers au premier semestre 2020 a pu être rattrapé en fin d'année sans pour autant nous permettre d'atteindre nos objectifs. Il est toutefois à noter que l'embellie de fin 2020 n'a pas été totalement valorisée et que notre portefeuille présentait des plus-values latentes au 31.12.2020 de 11,2k€ (les cessions ayant été effectuées le 22.12.2020).

Ainsi le résultat net constaté au compte de résultat est de 41,4 – (19,2 + 20) = 2,2k€ (auquel s'ajoutent 11,2k€ de plus-values latentes).

Par ailleurs il est apparu que la valeur des SCPI dont dispose IESF chez SOFIDY s'était appréciée de 5,4K€ depuis leur acquisition ; la provision pour dépréciation éventuelle de 11K€ qui avait été prise pour pallier une éventuelle baisse de leur valeur a pu donc être réduite de 5,4K€.

Le résultat global s'établit donc à – 65,5k€.

En termes de trésorerie et de cessions de valeurs mobilières de placement, la situation est en revanche remarquable puisque seulement 20k€ de titres ont été vendus à cet effet ce qui n'était pas apparu depuis longtemps.

L'écart entre les 83,6k€ de déficit d'exploitation et le besoin de trésorerie de 20k€ s'explique principalement par le fait que :

- #53k€ de charges sont des provisions (indemnités de fin de carrière et amortissements) et non des dépenses réelles,

- L'excédent de trésorerie au 31.12.2019 était supérieur de 21K€ à celui au 31.12.2020 qui a été ajusté au plus près,
- A l'inverse un don de 5,8K€ a été comptabilisé en charges en 2019 et en produits en 2020.

3) Bilan au 31 décembre 2020

Actif

- Immobilisations incorporelles

Un logiciel a été acquis au cours de l'exercice pour un montant de 2K€ et amorti pour 1K€ au bilan.

- Immobilisations corporelles

L'amortissement de 35K€ figurant au compte de résultat est réparti entre le bâtiment et les mobiliers ou matériels de bureau.

- Autres titres immobilisés

Il s'agit des SCPI IMMORENTE et EFIMMO. Ces titres produisent un dividende régulier versé chaque trimestre. Le dividende 2020 est comparable à celui de 2019, à savoir 10,8K€.

Une provision pour dépréciation des titres de SCPI de 11K€ avait été constatée pour tenir compte d'un risque de perte de valeur du fait du mode de rachat de ces titres si IESF voulait sortir. Compte tenu de l'appréciation de la valeur de ces titres, il a été jugé opportun d'ajuster la provision à 6K€ conduisant ainsi à une reprise de 5K€.

- Avances et acomptes versés sur commandes.

Il s'agit de paiements par prélèvement opérés par certains fournisseurs dans le cadre de contrats d'abonnement pour lesquels IESF n'avait pas récupéré les factures au 31.12.2020. Les charges afférentes à ces prélèvements sont bien appréhendées dans les comptes.

- Créances clients, usagers

Elles représentent des factures émises non encore encaissées au 31.12.2020.

- Autres créances

Ce poste comprend essentiellement la TVA déductible au 31.12.2020 et des produits à recevoir.

- Valeurs mobilières de placement

Une ponction de 20K€ pour satisfaire les besoins en trésorerie a été réalisée ; par ailleurs une provision de 20K€ a été constituée ; à noter qu'une plus-value potentielle de 11,2K€ n'a pas été valorisée.

- Disponibilités

Ce poste comprend la trésorerie du compte courant et celle disponible chez nos gestionnaires de valeurs mobilières.

- Charges constatées d'avance

Ce poste enregistre la part des charges rattachables à l'exercice 2021.

Passif

- Fonds propres

Ils diminuent du montant de la perte constatée en 2020 soit 66K€.

- Provision pour risques et charges

Il s'agit de la provision pour indemnité de départ futur à la retraite des salariés. Son calcul est réalisé en tenant compte des caractéristiques de la convention collective nationale applicable aux salariés d'IESF. Le montant a été actualisé et a conduit à une dotation complémentaire de 19K€.

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste inclut 35K€ de dettes fournisseurs et 19K€ de factures non parvenues au 31.12.2020.

- Dettes fiscales et sociales

Les dettes sociales vis-à-vis des organismes sociaux s'élèvent à 41K€ et la provision pour congés payés à verser 38K€, charges sociales incluses. Les dettes fiscales représentent 3K€ dont 1K€ de TVA.

- Autres dettes

Ce poste comprend les clients créditeurs pour 1K€ et les charges à payer pour 4K€.

Le bilan global s'établit donc à 2991K€ au 31.12.2020 en baisse de 37K€ par rapport à 2019.

4) Présentation du budget 2021

Le budget 2021 a été approuvé par le CA du 16 octobre 2020 dans une période d'incertitude quant à la durée et aux conséquences économiques de la pandémie COVID-19.

Il a donc été décidé de retenir une approche conservatoire et prudente tout en s'imposant un objectif d'équilibre.

Produits

- Cotisations

Elles ont été estimées à 250K€, montant comparable à celui estimé fin 2019 lors de l'élaboration du budget 2020 et supérieur à celui connu en 2020.

- Dons

Montant comparable à 2019 et estimé prudemment compte tenu de la crise.

- Location de salles

Il a été supposé que le produit généré par cette activité correspondrait à une demi-année « normale ».

- Enquête socio-économique

Les objectifs du budget 2020 ont été reconduits.

- Répertoire /Labellis

Un objectif plus modeste que celui du budget 2020 a été pris pour tenir compte du démarrage très progressif de ce produit.

- Manifestations

Essentiellement JNI et Journée Mondiale de l'Ingénieur (WED en anglais). Il a été décidé que le produit des recettes devrait équilibrer celui des charges, un montant de 20K€ a été inscrit.

- Subventions/mécénats

Compte tenu de la nouvelle dynamique donnée à la recherche de subventions ou de mécénat, un objectif ambitieux de 100 k€ a été retenu.

- Comités PMIS

Identique au budget 2020.

- Produits financiers

La sortie de crise de la COVID-19 attendue pour 2021 devrait normalement générer des produits financiers comparables à ceux constatés une année classique (plus-values et reprise de provisions confondues).

Charges

- Frais de personnel

Ils intègrent les adaptations du temps de travail intervenues en 2020 et l'absence du poste d'agent d'accueil pendant au moins les 2/3 de l'année.

- Achats et TFSE, informatique

Un nouvel effort de 5,5 % par rapport au budget 2020 a été demandé.

- Enquête

Le montant des charges a été rétabli à 80K€.

- Manifestations

Déjà évoqué en produits.

- Fonctionnement et déplacements des régions

Un montant plus proche du réalisé les années précédentes a été prévu de 10k€ au total.

- Comités PMIS

Il a été tenu compte de la baisse d'activités liée à la COVID-19 en début d'année 2021 et des montants comparables aux années antérieures.

- Charges financières

Il n'est pas prévu de moins-values de cessions mais au contraire des plus-values de cessions et reprises de provision.

Le résultat d'exploitation, après intégration des revenus mobiliers, s'établit à - 33,6 + 10,3 = - 23,3K€ le plus faible déficit d'exploitation de ces sept dernières années qui traduit l'effort de rétablissement des comptes engagé depuis quatre ans par une politique dynamique de recettes et de forte recherche d'économies.

Les produits financiers attendus permettront d'atteindre l'équilibre global du budget.

5) Tableau financier récapitulatif

	CHARGES	Resultats 2019 20/04/20	Budget 2020 09/12/19	Résultat 2020 22/06/21	Budget 2021 10/12/20		PRODUITS	Resultats 2019 20/04/20	Budget 2020 09/12/19	Résultat 2020 22/06/21	Budget 2021 10/12/20
1	*Charges communes*	472,1	450,0	439,3	420,0		*Cotisations*	334,9	330,4	327,7	309,3
§1	Frais de personnel	326,5	338,0	322,4	313,0	§A	Cotisations Associations	254,6	232,1	262,4	250,0
§2	Achats	0,4	0,0	0,3	0,0	§B	Cotisations Associations scientifiques et tech	7,1	4,3		0,0
§3	Impôts et Taxes	20,8	23,0	18,8	23,0	§C	Cotisations Régions	4,8	17,3		0,0
§4	Etudes et Recherches (CEFI)	0,0	0,0	0,0	0,0	§D	Cotisations sections etrangeres	0,0	0,0		0,0
§5	Informatique Siège (dont répertoire et site)	15,9	0,0	15,1	0,0	§E	Loyer IESF	31,4	34,3	33,3	34,3
§6	Trav.Façons,Serv.Extérieurs	102,9	87,0	81,9	82,0	§F	Dons	12,4	12,4	21,3	10,0
§7	Communication	5,7	2,0	0,7	2,0	§G	Location de salle	24,6	30,0	10,8	15,0
2	*Charges directes liées aux produits*	95,9	79,0	84,0	104,0		*Produits*	125,0	152,1	89,7	158,1
§9	Enquête socio-économique	83,2	70,0	77,5	80,0	§I	Enquête socio-économique	98,0	115,0	70,5	115,0
§12	Revue IESF + guides	0,0	0,0	0,0	0,0	§L	Revue IESF (FFE) + guides	14,5	9,0	0,0	0,0
§14	Ingénieur Européen	0,9	2,0	0,7	2,0	§N	Ingénieur Européen	1,7	2,1	1,6	2,1
§15	Manifestations (dont JNI,Colloques,etc)	10,5	5,0	2,1	20,0	§O	Manifestations (dont JNI,Colloques,etc)	5,0	0,0	5,1	20,0
§17	Plis cachetés	0,3	2,0	1,3	2,0	§Q	Plis cachetés	4,5	6,0	6,9	6,0
§19	Répertoire des ingénieurs / labellis	1,0	0,0	2,5	0,0	§S	Répertoire des ingénieurs / labellis	1,4	20,0	5,5	15,0
3	*Actions géographiques*	43,4	37,0	27,1	35,0		*Subventions nationales et internationales*	79,0	85,0	85,0	100,0
§20	Fonctionnement régions	1,1	7,0	1,8	5,0	§T	Subventions/Mécénats	79,0	85,0	85,0	100,0
§21	Déplacement régions	6,8	5,0	2,3	5,0			0,0	0,0	0,0	0,0
§22	Cotisations internationales	22,8	23,0	22,8	23,0			0,0	0,0	0,0	0,0
§23	Déplacements internationnaux	12,6	2,0	0,3	2,0			0,0	0,0	0,0	0,0
4	*Comités/PMIS*	8,2	11,0	1,3	7,0		*Comités/PMIS*	0,6	2,0	0,5	2,0
§24	Comités	2,2	4,0	0,5	2,0	§U	Comités	0,6	2,0	0,5	2,0
§25	PMIS	5,9	7,0	0,8	5,0	§V	PMIS	0,0	0,0	0,0	0,0
5	*Amortissements/Provisions*	35,0	37,0	34,8	37,0			0,0	0,0	0,0	0,0
§26	Dotations aux amortissements	35,0	37,0	34,8	37,0	§§A		0,0	0,0	0,0	0,0
6	**TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION**	**654,5**	**614,0**	**586,6**	**603,0**		**TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION**	**539,5**	**569,5**	**503,0**	**569,4**
							Résultat d'exploitation	**-115,0**	**-44,5**	**-83,6**	**-33,6**
§28	- values sur cessions	17,6	0,0	19,2	0,0	§W	plus values sur cessions	48,8	35,0	41,4	25,0
§29	Dot.prov à fin année n (-values latentes)	0,0	0,0	20,0	0,0	§X	Reprise provisions de fin année n-1	72,8	0,0	5,4	0,0
§30	Frais bancaires et honoraires de gestion	1,3	1,3	1,4	1,3	§Y	Revenus mobilier	11,1	10,3	10,8	10,3
	CHARGES FINANCIERES	**18,9**	**1,3**	**40,6**	**1,3**		**PRODUITS FINANCIERS**	**132,7**	**45,3**	**57,6**	**35,3**
§32	Divers	0,6	0,0	0,3	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
§33	Chargesdeveloppement affectées	0,0	0,0	0,0	0,0	§§	Produits exceptionnels	0,3	0,0	1,4	0,0
9	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0,6**	**0,0**	**0,3**	**0,0**		**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,3**	**0,0**	**1,4**	**0,0**
10	**TOTAL CHARGES**	**674,0**	**615,3**	**627,5**	**604,3**		**TOTAL PRODUITS**	**672,5**	**614,8**	**562,0**	**604,7**
							Résultat	**-1,5**	**-0,5**	**-65,5**	**0,4**

Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année 2020

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Ingénieurs et Scientifiques de France
IESF

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'association IESF,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 10 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Société des Ingénieurs et Scientifiques de France IESF

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association IESF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IESF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 de l'annexe des comptes annuels exposant l'incidence de la première application du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

7 rue Lamennais
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

	Page
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE	7 et ss.

BILAN ACTIF (en K euros)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 Selon ANC 2018-06			BILAN ACTIF (en K euros)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		Net Selon CRC 99-01
ACTIF IMMOBILISE				**ACTIF IMMOBILISE**	
Immobilisations incorporelles				Immobilisations incorporelles	0
- Frais d'établissement					
- Frais de recherche et de développement					
- Donations temporaires d'usufruit					
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5	4	1		
- Immobilisations incorporelles en cours					
- Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				Immobilisations corporelles	
- Terrains	290		290	- Terrain	290
- Constructions	2 648	1 245	1 403	- Construction	1 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5	4	1	- Autres immobilisations corporelles	1
- Immobilisations corporelles en cours					
- Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières				Immobilisations financières	
- Participations et créances rattachées				- Autres participations	
- Autres titres immobilisés	199	6	193	- Créances rattachées à des participations	
- Prêts				- Autres titres immobilisés	188
- Autres	4		4	- Autres immobilisations financières	4
TOTAL 1	**3 151**	**1 259**	**1 892**	**TOTAL 1**	**1 920**
ACTIF CIRCULANT				**ACTIF CIRCULANT**	
Stocks et en-cours				Stocks	0
Avances et acomptes sur commandes	9		9	Avances et acomptes versés sur commandes	6
Créances				Créances	
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	37		37	- Usagers, clients et comptes rattachés	80
- Créances reçues par legs et donations					
- Autres	24		24	- Autres créances	21
Valeurs mobilières de placement	972	20	952	Disponibilités	
Instruments de trésorerie				- Valeurs mobilières de placement	924
Disponibilités	55		55	- Disponibilités	75
Charges constatées d'avance	22		22	Charges constatées d'avance	2
TOTAL 2	**1 119**	**20**	**1 099**	**TOTAL 2**	**1 108**
Frais d'émission d'emprunts (3)					
Primes de remboursment des emprunts (4)					
Ecarts de conversion Actif (5)					
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	**4 270**	**1 279**	**2 991**	**TOTAL ACTIF 1 + 2**	**3 028**

PASSIF	EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 Selon ANC 2018-06	BILAN PASSIF (en K euros)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 Selon CRC 99-01
FONDS PROPRES		Fonds propres	
Fonds propres sans droit de reprise	152	- Fonds associatif sans droit de reprise	152
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		- Réserves	753
- Réserves statutaires ou contractuelles	753		
- Réserves pour projet de l'entité			
- Autres			
Report à nouveau	1 962	- Report à nouveau	1 963
Excédent ou déficit de l'exercice	*(66)*	- Résultat net	(1)
Situation nette (sous-total)	*2 801*		
Fonds propres consomptibles			
- Subventions d'investissements			
- Provisions réglementées			
TOTAL 1	**2 801**	**TOTAL 1**	**2 867**
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL 2	**0**		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	40	Provisions pour risques et charges	21
TOTAL 3	**40**	**TOTAL 2**	**21**
DETTES		Dettes	
Emprunts obligatires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		- Emprunts et dettes assimilées	
Emnprunts et dettes financières diverses		- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	91	- Dettes fiscales et sociales	87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		- Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	5	- Autres dettes	8
Instruments rattachés			
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL 4	**150**	**TOTAL 3**	**140**
Ecarts de coversion Passif (5)			
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	**2 991**	**TOTAL PASSIF 1 + 2 + 3**	**3 028**

COMPTE DE RESULTAT (en K euros)	2020 Selon ANC 2018-06	COMPTE DE RESULTAT (en K euros)	2019 Selon CRC 99-01
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	262	- Production vendue de biens	
Ventes de biens et services		- Production vendue de services	250
- Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature		**Chiffre d'affaires net**	**250**
- Ventes de prestations de service	129		
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
- Concours publics et subventions d'exploitation	10		
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible			
- Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	21	- Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	0
Mécénats	80	- Subventions	10
Legs, donations et assurance-vie		- Dons	13
- Contributions financières		- Cotisations	267
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations de fonds dédiés			
Autres produits	0	- Autres produits	0
Total I	**502**	**TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION**	**540**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		- Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	215	- Autres achats et charges externes	274
Aides financières			
Impôts et taxes et versements assimilés	20	- Impôts, taxes et versements assimilés	21
Salaires et traitements	206	- Salaires et traitements	326
Charges sociales	91	- Charges sociales	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35	- Dotations aux amortissements	35
Dotations aux provisions	19	- Dotations aux provisions sur actif circulant	
Reports en fonds dédiés		- Dotations aux provisions pour risques et charges	
Autres charges	0	- Autres charges	0
Total II	**586**	**TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION**	**656**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(84)**	**RESULTAT D'EXPLOITATION**	**(116)**

COMPTE DE RESULTAT (en K euros)	2020 Selon ANC 2018-06	COMPTE DE RESULTAT (en K euros)	2019 Selon CRC 99-01
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(84)**	**RESULTAT D'EXPLOITATION**	**(116)**
PRODUITS FINANCIERS		Perte supportée ou bénéfice transféré	
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11	- Produits financiers de participation et de titres immobilisés	
Autres intérêts et produits assimilés		- Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions, dépréciations et trasnferts de charges	5	- Reprises sur provisions et transferts de charges	73
Différences positives de change			
Prduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	41	- Produits nets sur cessions de valeurs mobilères de placement	60
Total III	**57**	**TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS**	**133**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20	- Dotations financières aux amortissements et provisions	0
Intérêts et charges assimilées		- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement	18
Différence négative de change		- Autres charges financières	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	19		
Total IV	**39**	**TOTAL DES CHARGES FINANCIERES**	**18**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**18**	**RESULTAT FINANCIER**	**115**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**18**	**RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS**	**(1)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opération de gestion	1	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Sur opértaions en capital		- Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et trasnferts de charges			
Total V	**1**	**TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opération de gestion	1	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0
Sur opértaions en capital		- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortiissements, aux dépréciations et trasnferts de charges		- Dotation aux amortissements et aux provisions	
Total VI	**1**	**TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**0**	**RESULTAT EXCEPTIONNEL**	**0**
Participation des samlariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		- Impôt sur les bénéfices	
Total des produits (I + III + V)	560	**TOTAL DES PRODUITS**	**673**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	626	**TOTAL DES CHARGES**	**674**
EXCEDENT ou DEFICIT	**(66)**	**EXCEDENT OU (DEFICIT)**	**(1)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Preestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL	0

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PREAMBULE

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique (RUP). Elle est l'unique représentant du corps social des ingénieurs et des scientifiques reconnus par leurs diplômes ou leurs fonctions en France. Ses missions sont de :

- Rassembler les ingénieurs et scientifiques de France et leurs associations
- Soutenir les associations membres dans le développement des produits et services à leurs adhérents
- Valoriser et structurer la profession d'ingénieur et de scientifique en assurant sa promotion
- Représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public
- Promouvoir en France et à l'étranger la filière française de formation aux études scientifiques, en particulier celle des ingénieurs
- Parler au nom des ingénieurs et scientifiques

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a conduit le Gouvernement à prendre des mesures contraignantes qui ont eu un impact très important sur l'activité économique globale. Dans ce contexte, IESF a recouru aux dispositifs d'aides gouvernementales en mettant en place l'activité partielle au cours de certaines périodes de l'exercice.

A ce titre, IESF a différé le paiement d'une partie des cotisations URSSAF pour un montant de 17 K€.

2. CONTINUITE D'EXPLOITATION

Malgré le contexte économique difficile, IESF dispose de moyens financiers suffisants pour garantir sa continuité d'exploitation. Dès lors, il n'a pas été nécessaire de reconsidérer l'évaluation des actifs et des passifs composant son bilan.

3.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. CADRE COMPTABLE DE REFERENCE

A compter de 2020, IESF applique le nouveau référentiel comptable prévu par le Règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les comptes annuels 2020 sont présentés selon ce nouveau référentiel. Cette nouvelle réglementation comptable entraîne un changement de présentation des mécénats reçus dans le compte de résultat (voir note 5 infra).

Le compte de résultat de l'exercice 2019 est présenté conformément au règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Il n'est intervenu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

3.2. DUREE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de 12 mois.

3.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ACTIF

3.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Un logiciel a été acquis au cours de l'exercice pour un montant de 2 K€.

3.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur leur durée de vie économique

3.3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'inventaire s'avère inférieure à leur coût historique

Les titres immobilisés inscrits au bilan concernent des titres de SCPI. La provision pour dépréciation antérieurement constituée a été ajustée en 2020 conduisant à une reprise de 5 K€.

Les autres immobilisations financières sont constituées d'un dépôt de garantie.

3.3.4. ACTIFS CIRCULANTS

Les créances usagers et clients représentent les montants facturés par IESF non encore encaissés à la clôture de l'exercice. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'existe un risque de non-recouvrement des créances.

Les autres créances sont constituées de TVA déductible sur biens et services et de produits à recevoir.

Toutes les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

3.3.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur de réalisation devient inférieure au coût d'entrée des titres de placement.

Au 31/12/2020, une provision a été constituée pour un montant de 20 K€.

	Au 31/12/2019		Au 31/12/2020	
Portefeuille de valeurs mobilières de placement (en K€)	**Prix de revient**	**Valeur liquidative**	**Prix de revient**	**Valeur liquidative**
Titres d'OPC	924	933	972	965
Provision pour dépréciation des titres en moins-valeur-latente	0		(20)	
Valeur nette comptable	**924**		**952**	

Au 31/12/2020, une partie du portefeuille de titres de placement est en plus-value latente de 13 K€.

Disponibilités

La trésorerie, constituée des comptes de liquidités des titres en portefeuille et des comptes bancaires, est enregistrée à sa valeur nominale.

3.3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste enregistre la part des charges rattachables à l'exercice suivant.

3.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN PASSIF

3.4.1. FONDS PROPRES

Les fonds propres comprennent les fonds propres sans droit de reprise, les réserves principalement composées des dons et legs reçus, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

3.4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision couvre l'engagement d'indemnité de départ futur à la retraite des salariés.

La provision pour indemnité de départ futur à la retraite a été ajustée pour la portée au niveau de l'évaluation actualisée de l'engagement. Elle s'élève à 40 K€ et a conduit à une dotation complémentaire de 19 K€.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer cet engagement sont :

- Prise en compte des avenants à la convention collective applicable au personnel de l'Association signés en 2010 ;
- Départ volontaire à la retraite des salariés entraînant l'application des cotisations sociales sur les indemnités versées ;
- Taux d'augmentation prévisionnel des salaires estimé à 1,50% par an
- Taux d'actualisation des indemnités de fin de carrière estimé à 0,80%
- Taux nul de départ du personnel avant la date de départ volontaire à la retraite.

3.4.3. FISCALITE

Au regard de la TVA, l'Association a un statut d'assujetti partiel.

Une partie des activités de l'Association, dites lucrative sur le plan fiscal, est soumise à l'impôt sur les sociétés. Toutefois l'Association dégage en 2020 un déficit fiscal qui vient s'ajouter aux déficits fiscaux antérieurement constatés.

3.4.4. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste inclut des dettes fournisseurs pour 35 K€ et des factures non parvenues pour 19 K€.

L'ensemble des dettes à une échéance inférieure à un an.

3.4.5. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales représentent 3 K€ dont 1 K€ de TVA à payer. Les dettes sociales vis-à-vis des organismes sociaux s'élèvent à 41 K€ et la provision pour congés payés à payer à 38 K€, charges sociales incluses.

L'ensemble des dettes fiscales et sociales a une échéance inférieure à un an.

3.4.6. AUTRES DETTES

Les autres dettes incluent des clients créditeurs pour 1 K€ et des charges à payer pour 4 K€.

L'ensemble des dettes à une échéance inférieure à un an.

4.- EFFECTIF

Au 31 décembre 2020, l'effectif est de 5 salariés dont 1 cadre et 4 non cadres.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES A CERTAINS POSTES DE PRODUITS

5.1. COTISATIONS DES ADHERENTS

Les cotisations de l'exercice sont émises lors de leur souscription par les adhérents.

5.2. DONS

IESF est amené à recevoir des dons, assimilables à de l'appel à la générosité publique. Ces dons ne sont pas affectés à des actions particulières mais au fonctionnement global de l'association.

5.3. VENTES DE BIENS ET SERVICES

En 2020, ce poste enregistre notamment les ventes de certificats, les ventes d'attestations, les produits des enquêtes spécifiques, des enquêtes écoles, des plis cachetés, les revenus de locations de bureaux et les revenus de locations de salles de réunion.

Jusqu'en 2019, les mécénats reçus étaient classés parmi les prestations de services. A partir de 2020, ils sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

6.- EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

La persistance en ce début d'année 2021 de la crise sanitaire liée à la pandémie du virus COVID-19 n'a pas d'incidence directe sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020. Il n'est pas survenu d'événement postérieurement à la clôture des comptes au 31 décembre 2020 nécessitant un traitement particulier dans les comptes ou une information spécifique dans l'annexe.

***